

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 9 octobre 2019

## Communiqué de presse

### **Fin d'épisode de pollution de l'air Levée des mesures préfectorales**

Les indices atmosphériques enregistrés par Madininair sont repassés en-dessous du seuil d'alerte, ce jour. En conséquence, les mesures de protection de l'arrêté préfectoral pour la pollution de l'air sont levées.

Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

[www.madininair.fr](http://www.madininair.fr)

**Contacts réservés aux médias :**

Oualid SAHTOUT – 05 96 39 39 20 – 06 96 28 34 42

[oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr](mailto:oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)



Préfet de la Martinique



@prefet972



@Prefet972